

VD_GERICHTE ZA17.019921 vom 9. Januar 2018

VD Tribunal cantonal, 2018-01-09, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_ZA17.019921

FR: VD_GERICHTE ZA17.019921 du 9 janvier 2018

IT: VD_GERICHTE ZA17.019921 del 9 gennaio 2018

Erwägungen

E. 7

a) En définitive, la T. _____ SA n'a pas violé le droit fédéral en refusant la prise en charge des prestations au-delà du printemps 2016, dont l'opération du 7 novembre 2016. b) Mal fondé, le recours doit en conséquence être rejeté, ce qui entraîne la confirmation de la décision attaquée. c) La procédure étant en principe gratuite (art. 61 let. a LPGA), il n'y a pas lieu de percevoir de frais judiciaires ni d'allouer de dépens au vu de l'issue du litige (art. 61 let. g LPGA).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.